



JOURNAL INTERCOMMUNAL

EDITION 2016/2017 | NUMERO 19

UEST AMIENS

CCOA



ZAC BORNES DU TEMPS II

Débutés en Octobre 2015, les travaux de viabilisation de la ZAC des Bornes du Temps II sont pratiquement achevés. Quelques aménagements paysagers notamment des plantations sont encore à réaliser. Ainsi, tout au long de l'année 2016 : lire p2

La Catiche...

Le 30 Avril 2016 a été inaugurée, lire p3

Projets 2017

Nouvel Office de Tourisme... lire p3...

Jeunesse

Base de la Catiche, CAJ, BAFA, lire p6...

03 22 51 23 59



www.ccoa.fr

EDITO

Philippe FRANÇOIS

L'année 2016 fut une nouvelle fois riche pour la Communauté de Communes Ouest Amiens. De nombreux projets ont été concrétisés comme l'achèvement des travaux de viabilisation de la ZAC des Bornes du Temps II à Saint Sauveur, l'aménagement de la base de loisirs de la Catiche à Picquigny ou encore la construction d'une nouvelle salle de réunion pour nos services.

Plusieurs projets ont également été engagés comme la construction d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) à Picquigny, l'installation de passerelles pour relier la base de la Catiche à la gare ou encore la réhabilitation de la maison éclusière toujours à Picquigny afin d'y installer le futur Office de Tourisme intercommunal.

De nombreuses réunions ont aussi eu lieu tout au long de l'année pour poursuivre l'élaboration de notre Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ainsi, le travail sur Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) a débuté. Le PLUi devrait être adopté au 1er trimestre 2018.

C'est cependant avec un peu de nostalgie que j'aborde aujourd'hui toutes nos réalisations puisque la Communauté de Communes Ouest Amiens n'existera plus en tant que telle au 1er Janvier 2017.

En effet, n'atteignant pas le seuil de 15 000 habitants requis par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe, nous allons fusionner avec la Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs. Une nouvelle communauté de communes va donc voir le jour qui sera dénommée "Communauté de Communes Nièvre et Somme" (CCNS). Cette nouvelle entité se composera ainsi de 38 communes représentant une population de 29 069 habitants et de nouvelles élections se dérouleront en Janvier 2017.

Difficile ainsi de résumer 23 ans de vie intercommunale depuis la création de la Communauté de Communes Ouest Amiens en 1993. Les Présidents, Vice-présidents et délégués communautaires se sont succédés et investis avec dynamisme pour donner réalité aux projets et toujours dans une gestion budgétaire maîtrisée, raisonnée et prospective.

Depuis plusieurs mois nous avons travaillé avec la Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs pour anticiper cette fusion notamment pour définir les futures compétences de la nouvelle intercommunalité, sa gouvernance et élaborer un projet de budget pour l'année 2017.

Je mesure pleinement l'ampleur du travail qui nous attend. Une fusion, ce n'est pas seulement ajouter les compétences des uns et des autres. C'est aussi les fondre en une seule nouvelle communauté et mutualiser tous nos moyens. Nous allons et nous devons tous y prendre notre part. Le seul but est de bâtir cette communauté le plus raisonnablement possible, le plus efficacement possible, et de la façon la plus lucide possible en faisant face à nos différences mais avec enthousiasme et rigueur, dans l'intérêt et au service de tous nos citoyens. C'est en mobilisant toutes nos compétences et toutes nos qualités que nous parviendrons à améliorer le quotidien et à préparer l'avenir.

A l'aube donc de cette nouvelle année qui sera déterminante, avec toute l'équipe communautaire qui m'entoure ainsi que l'ensemble du personnel, je tiens à présenter tous mes vœux de santé, bonheur, réussite dans vos projets professionnels, familiaux ou personnels.



ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA ZAC DES BORNES DU TEMPS II

Débutés en Octobre 2015, les travaux de viabilisation de la ZAC des Bornes du Temps II sont pratiquement achevés. Quelques aménagements paysagers notamment des plantations sont encore à réaliser.

Ainsi, tout au long de l'année 2016, les élus du comité de suivi de travaux de cette ZAC ont activement suivi toutes les réunions de chantier et veillé au bon déroulement des travaux. Parallèlement, avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage, Amiens Aménagement, les élus ont également œuvré à la commercialisation de cette ZAC.

Ainsi, à ce jour 13 parcelles sont commercialisées ou en cours de commercialisation sur 23 disponibles à la vente.

La première entreprise, VP TRANSPORTS va ainsi ouvrir ses portes très prochainement et les autres acquéreurs vont déposer leur permis de construire pour débuter leurs travaux de construction.

Des parcelles à partir de 15 € HT sont encore disponibles, aussi n'hésitez pas à contacter nos services au 03 22 51 23 59 ou Amiens Aménagement, Madame GRANDSERRE au 03 22 22 37 56.

Consciente de l'importance du développement économique pour son territoire, la nouvelle communauté de communes continuera bien entendu à œuvrer pour attirer de nouveaux investisseurs et offrir de réelles perspectives de développement aux entreprises existantes. En créant des conditions favorables d'accueil pour les acteurs économiques, nous participerons au maintien ou à la création d'emplois et par voie de conséquence à la dynamique globale du futur territoire.



C

LA CATICHE

BASE DE LA CATICHE A PICQUIGNY

Le 30 Avril 2016 a été inaugurée la base de la Catiche à Picquigny en présence de Madame la Ministre Pascale BOISTARD, de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture Jean Charles GERAY, de Monsieur le député Pascal DEMARTHE, de Monsieur le Sénateur Christian MANABLE, de Monsieur le Vice - Président du Conseil Régional Jean Yves BOURGOIS, de Madame, Monsieur les Vice-présidents du conseil départemental Sabrina HOLLEVILE-MILHAT, Franck BEAUVARLET, de Monsieur le Maire de la commune de Picquigny José HERBET, de Madame et Messieurs, les conseillers départementaux René LOGNON, Catherine BENEDINI, Jean Jacques STOTER, de nombreux maires et représentants du canoë kayak.

Le 16 Juin 2016 nous avons également accueilli Madame la Ministre Estelle GRELIER, chargée des collectivités territoriales et accompagnée par le Préfet, Monsieur Philippe DE MESTER. Ces derniers ont en effet choisi la base de la Catiche pour illustrer une opération réussie dans le cadre des financements de l'Etat.

Ce nouvel équipement va permettre de développer les activités sportives sur notre territoire en alliant ainsi le sport de haut niveau et le niveau local. L'objectif était de créer un site innovant. Grâce à cela les clubs de canoë kayak vont pouvoir cultiver leurs différences en proposant des activités nouvelles et émergeantes comme la pratique du boardercross, du free style, de la descente, du stand up paddle, du handi-kayak..... Il va également permettre d'accueillir les 13-18 ans lors du Centre d'Animation Jeunesse durant toutes les vacances scolaires.



LES PROJETS POUR 2017



UN NOUVEL OFFICE DE TOURISME

Intercommunal : Réhabilitation de la maison éclusière à Picquigny

La communauté de communes Ouest Amiens est propriétaire depuis le 2 Novembre 2016 de la maison éclusière à Picquigny, ancienne propriété du Département.

Les élus ont ainsi souhaité acquérir ce bien afin de le réhabiliter pour y créer le futur Office de Tourisme Intercommunal.

Plus central par rapport à la nouvelle intercommunalité qui sera issue de la fusion au 1er Janvier 2017 (actuellement l'Office de Tourisme est installé dans la maison éclusière à Ailly sur Somme propriété du Département et trop petite pour les développements envisagés), le projet prévoit cependant de conserver des activités sur le site d'Ailly sur Somme pour un meilleur maillage du territoire.

Le projet prévoit donc d'aménager au rez-de-chaussée un espace d'accueil avec un espace réception pour renseigner le public, un espace salon avec des canapés très confortables, de beaux livres de destination, des écrans projetant des vidéos du territoire et un espace scénographié qui raconte l'histoire locale... A l'étage sont prévus un bureau, une salle de réunion et un espace de stockage. Le terrain d'une superficie de 2 500 m² sera aménagé en espace détente qui permettra aux visiteurs de prendre un verre ou de se reposer dans des chaises longues. Des hébergements insolites, respectueux de l'environnement permettraient de compléter et d'enrichir l'offre.

Nous travaillons actuellement sur les dossiers de subvention qui vont nous permettre, grâce au soutien de tous les acteurs, de concrétiser ce projet.





CONSTRUCTION D'UN RELAIS D'ASSISTANTES

Maternelles à Picquigny

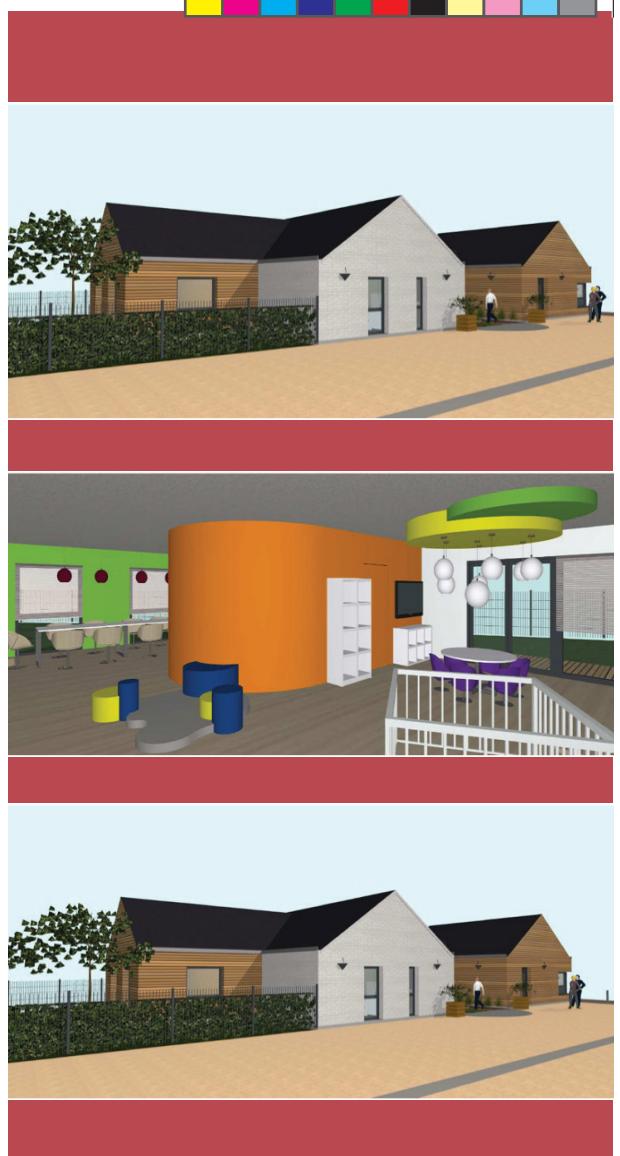
Les élus ont approuvé, par délibération en date du 27 Octobre 2016, la construction d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Un RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les RAM apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Ce RAM d'une superficie d'environ 200 m² sera implanté sur un terrain situé à 80 mètres de la gare de Picquigny en bordure de la rue du 60ème RI et en bordure de la Somme, terrain que nous allons acheter à la commune de Picquigny pour un montant de 60 000 €.

Monsieur Dominique COURUBLE, architecte a été désigné comme maître d'œuvre du projet et l'avant-projet sommaire a été établi. Le projet est estimé à 580 287 € HT et le dossier de financement auprès de la CAF a été déposé. Si la CAF nous accorde son soutien financier, le permis de construire pourrait être déposé prochainement.



INSTALLATION DE PASSERELLES POUR RELIER

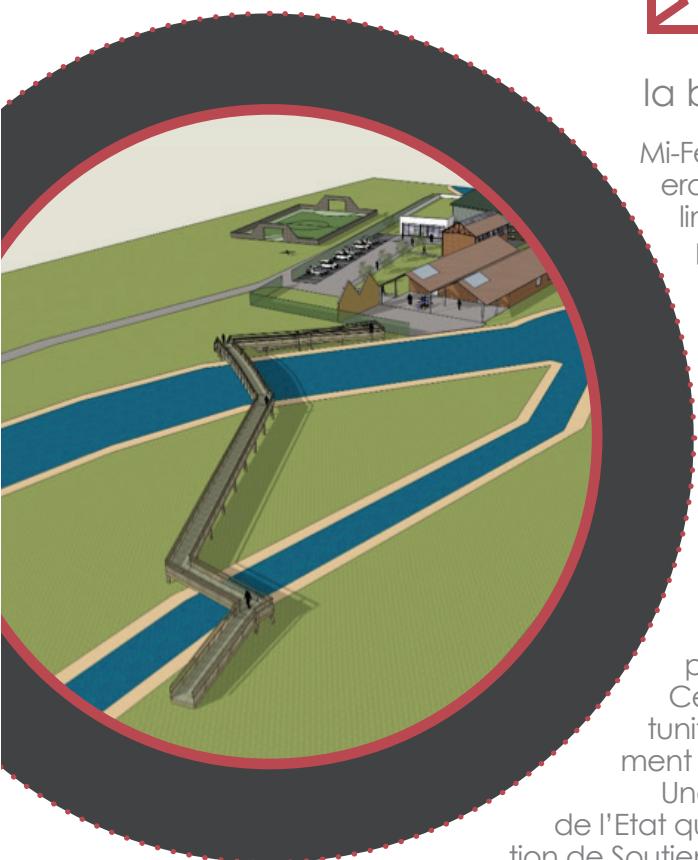
la base de la Catiche à la gare de Picquigny

Mi-Février 2017 les travaux pour installer des passerelles qui assureront la liaison du bas de la rue des quatre moulins jusqu'aux limites extérieures de la base de la Catiche, vont débuter. Ces passerelles seront réalisées en ossature bois avec rampes accès PMR pour les piétons et les vélos. L'agence NOYON a été désignée comme maître d'œuvre de ce projet et les travaux seront réalisés par l'entreprise NGE Génie Civil associée à l'entreprise RONDINO. Les travaux devraient s'achever fin Avril 2017.

Ces passerelles au-dessus de la Somme vont permettre d'améliorer l'attractivité touristique de Picquigny et la mise en valeur de l'île de la Trêve. Désormais, l'interprétation de ce site où fut signé le traité de paix qui mit fin à la Guerre de Cent Ans, sera possible. Les passerelles seront pour les habitants et les visiteurs un élément exceptionnel qui permettra la découverte des activités de loisirs nautiques et de compréhension de ce paysage historique et naturel.

Ce projet constitue, pour la commune de Picquigny, une opportunité de redynamiser le centre historique et d'encourager fortement le recours aux modes de déplacements doux.

Une nouvelle fois ce projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien de l'Etat qui nous a octroyé une aide de 115 568,00 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local.





P LUI

À L'HORIZON 2030

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Ouest Amiens

Voyage sur le territoire de la CCOA à l'horizon 2030, à travers le PLUi...

Lundi 2 Septembre 2030, c'est la rentrée des classes ce matin. Jules entre en seconde, c'est la première fois qu'il va dans son nouveau lycée. Il appréhende un peu, mais heureusement, son copain Mathieu rentre aussi au Lycée La Hotoie d'Amiens.

Jules habite le nouveau lotissement dans le centre de Bourdon. Pour aller au lycée, il va prendre le train à la gare d'Hangest-sur-Somme. Grâce à l'aménagement du chemin entre les deux communes puis la nouvelle passerelle au-dessus du canal, identique à celles de Picquigny et d'Ailly-sur-Somme, Jules rejoint la gare en vélo en 5 minutes. Mathieu habite Saisseval. Tous les jours, pour se rendre à la gare, il va utiliser l'une des navettes qui dessert les trois gares du territoire. La navette met 8 minutes pour le déposer à la gare d'Ailly-sur-Somme. Lui aussi est un peu stressé par la rentrée. Mais il retrouve Jules qui lui a gardé une place.

Jules et Mathieu sont contents de se retrouver, ils ne s'étaient pas vus depuis la fin du CAJ au mois de Juillet. Lorsqu'il passe en train devant le pôle de loisirs Carmichael, ils se remémorent leur visite avec le CAJ. C'était super car ils y ont fait du karting et du ski sur de la vraie neige. Ils parlent ensuite du pique-nique géant que les animateurs avaient organisé dans le parc de la presqu'île, juste en face du pôle de loisirs Carmichael. Ils se mettent d'accord pour y retourner samedi après-midi.



suite... Voyage sur le territoire de la CCOA à l'horizon 2030, à travers le PLUi

Mélanie a 30 ans, elle habite Cavillon. Elle travaille dans les bureaux près de la gare du Nord à Amiens. Pour gagner du temps, elle préfère aller travailler en train. En effet, elle met 16 minutes à partir de la gare de Picquigny pour arriver à Amiens et ne perd pas de temps pour se garer. Elle a l'habitude de se rendre à la gare de Picquigny en voiture et de la laisser sur le parking. Ce choix s'explique aussi car tous les matins elle laisse sa fille Mathilde, 2 ans et demi, chez sa nounou Sophie qui habite à proximité de la gare. Sophie emmène souvent Mathilde au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Picquigny.

Paul habite Belloy-sur-Somme. Il travaille dans l'entreprise JJA, sur la ZAC des Bornes du Temps. Le lundi, il est en repos. Il en profite pour se promener sur les chemins de randonnées dans les marais. C'est agréable car le site est resté naturel. De plus, la signalisation mise en place sur l'ensemble des chemins de randonnée sont bien pratique pour se diriger. Stéphane a grandi avec ses parents dans le village. Ces derniers habitent toujours à Belloy-sur-Somme, mais la maison étant devenue trop grande pour eux, ils ont décidé d'emménager dans un logement situé dans la résidence senior, non loin de la Mairie, de la boulangerie et du petit restaurant qui vient d'ouvrir. Ils profitent de cette proximité du centre-bourg pour aller chercher régulièrement leur petit-fils Léo à l'école.

.....

Ce court récit raconte ce que pourrait être le territoire de la CCOA dans quelques années. Il ne s'agit en aucun cas de projets arrêtés. Toutefois, un tel développement du territoire sera permis par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Celui-ci a pour but de définir la stratégie de développement pour les 10 à 15 prochaines années et permettre ainsi la réalisation de projets. Les élus de la CCOA travaillent actuellement sur ce PLUi, et notamment sur la définition des projets et sur les nouveaux logements à construire.

En ce qui concerne la fusion entre la Communauté de Communes Ouest Amiens (CCOA) et la Communauté de Communes Val de Nièvre et Environs (CCVNE) qui aura lieu le 1er Janvier 2017, la procédure d'élaboration de PLUi ne sera pas bouleversée. En effet, la démarche continuera pour aboutir au document d'urbanisme au début de l'année 2018. La CCVNE, également en procédure d'élaboration de PLUi, poursuivra aussi la démarche qui devrait s'achever en 2019. Les différents projets traduits dans les deux PLUi pourront ainsi voir le jour prochainement. La mise en commun dès aujourd'hui des deux PLUi entraînerait une remise à zéro de la procédure, et donc un retard de quelques années dans la genèse de projets. Un document d'urbanisme commun pourra être réalisé lorsque chacun de ces documents ne coïncideront plus avec les desseins des élus.

La CCOA rappelle qu'un registre est disponible dans chaque mairie de la CCOA, ainsi qu'au siège de l'intercommunalité, dans lequel les habitants peuvent faire part de leurs remarques ou de leurs propositions.

Pour toutes demandes ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Colas Lecryt, chargé de mission PLUi à la CCOA, au 03 64 57 14 40, ou par mail à l'adresse c.lecryt@ccoa.fr.

J

JEUNESSE

BASE DE LA CATICHE - CAJ OUEST AMIENS
CHARTE DE QUALITE ALSH

Le dispositif "Charte Qualité" a été mis en place à l'initiative de l'ensemble des institutions concernées par l'accueil en centre de loisirs.

L'objectif de cette "Charte Qualité" est d'améliorer l'aspect qualitatif des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH destinés aux enfants de 4 à 17 ans).

Les structures ALSH qui sont labellisées Charte Qualité obtiennent une bonification de la participation financière de la Caf de la Somme et de la MSA de Picardie pour leur fonctionnement. L'adhésion des structures ALSH au dispositif est volontaire.

A l'issue de la démarche, un certain nombre de « parasols » sont attribués à la structure.

Le CAJ ouest Amiens fort de ses nouveaux locaux, de son expérience et de son fonctionnement peut espérer obtenir un assez bon classement.

Les nouveaux locaux du CAJ ont été inaugurés en 2016. Le CAJ dispose dorénavant d'un bâtiment totalement adapté à son fonctionnement avec bureau, infirmerie, parking, sanitaires en nombre suffisant, 10 douches et un vaste espace d'activité. Doté d'un tel bâtiment le CAJ va pouvoir engager une démarche de reconnaissance qualitative auprès de la CAF.



AIDE AU FINANCEMENT BAFA ET BAFD

Voilà maintenant 6 ans que la Com de com apporte son soutien financier aux jeunes désirant passer leur BAFA ou leur BAFD

Cette année encore 15 BAFA seront partiellement financés.

Ce dispositif s'adresse aux personnes désirant passer un BAFA afin de travailler dans les accueils de loisirs du territoire.

Des aides existent également pour le BAFD (directeur) : contactez l'animateur si vous êtes intéressés !

Trois équipes d'animateurs (4 animateurs à Pâques, 10 en été et 4 à la Toussaint) vont être recrutées pour le CAJ en 2017.

Nous sommes à la recherche d'animatrices(teurs) âgés au minimum de 21 ans, très dynamiques, avec une solide expérience (ALSH, centre de vacances etc...), ouverts d'esprit, curieux, possédant un ou des talent(s) particulier(s) (vidéo, musique, théâtre, sport etc...) possédant également le permis B.

ATTENTION : Tous les animateurs ne peuvent pas encadrer un CAJ : il faut posséder un état d'esprit particulier constitué de folie douce, de responsabilité, de bienveillance, de maturité psychologique et de compétences.

contacter l'animateur Raphaël FERNANDEZ, tél. 03 22 51 23 59, email : raphaelfernandez@hotmail.fr, ou facebook du CAJ : cajouestamiens



Du 13 au 17 FÉVRIER 2017

ATELIER CINÉMA HORREUR - GORE

OUVERT AUX 13 - 18 ANS



STAGE CINEMA «HORREUR ET GORE»

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2017

Effectif : de 10 à 20 jeunes de 13 à 18 ans

Écriture et tournage d'un film d'horreur-gore pendant la première semaine des vacances d'hiver.

Conditions de tournage cinéma et matériel professionnel assurées par l'association BULLDOG

L'association BULLDOG composée de véritables pros est intervenue avec succès au mois de juillet au CAJ et également au château de Picquigny lors de la soirée Halloween. Elle maîtrise les techniques d'écriture de scénario, de tournage, de maquillage et d'effets sanguinolents...

Il est donc prévu la réalisation d'un film d'horreur dans les grandes règles de l'art.

Le scénario, les idées, les dialogues seront écrits par les jeunes qui découvriront ainsi les vraies conditions d'un tournage.

UN CHANTIER INTERNATIONNAL DE JEUNES BENEVOLES AU CHEVET DE L'ÉGLISE DE CAVILLON

La municipalité de Cavillon s'est lancée il y a quelque temps dans la restauration de son église notamment de son porche et de sa façade sud.

L'église Saint Nicolas de Cavillon, édifiée en pierre de pays est construite en deux parties : une nef d'esprit médiéval datée du XVI^e siècle et un chevet qui porte la date de 1781. L'édifice abrite une huile sur toile du XVII^e siècle et des statues polychromes des XVI^e et XVII^e siècles dont certaines sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Les travaux spécialisés, de parties classées ou présentant un danger sont pris en charge par des entreprises spécialisées mais une partie non négligeable des travaux peut être effectuée par des jeunes dans le cadre d'un chantier.

Le principe est simple :

12 à 14 jeunes âgés de 15 à 18 ans sont hébergés sous tente au camping de Picquigny

Les jeunes travaillent le matin de 8h00 à 13h00 encadrés par un animateur de vie et un animateur technique. L'après-midi est consacrée à la découverte de la région, de sa culture et de ses habitants.

Les jeunes ne sont pas rémunérés, paient leur voyage jusqu'à la gare de Picquigny mais sont nourris et logés pendant toute la durée du chantier.

De nombreuses rencontres sont planifiées avec le CAJ qui accueille à la même période des jeunes du même âge.

Un chantier « patrimoine » de ce type peut être envisagé chaque été et bénéficier à une commune différente chaque année.



LE CENTRE ANIMATION JEUNES (CAJ)

Le CAJ est un centre de loisirs pas comme les autres. Il prend le relais des centres de loisirs municipaux (6 - 12 ans).

Ouvert aux 13 - 18 ans - Ramassage en bus dans chaque commune - Tarifs doux - Des activités nombreuses et variées.

Des locaux tout neufs (base de la Catiche à Picquigny).

Le CAJ c'est aussi des rencontres, des soirées, des sorties, des journées à la plage, des départs en campings, des bivouacs etc...

Et c'est également et surtout la possibilité de monter ses propres projets.

C'est surtout enfin une ambiance estivale et des animateurs dynamiques.

En 2016, nous avons accueilli 120 jeunes venant de toutes les communes, pourquoi pas toi ?

Des questions concernant le CAJ et son fonctionnement ? Contactez l'animateur qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions. Il peut également vous recevoir notamment le samedi après-midi à la base de la Catiche à Picquigny.

L'Office de Tourisme

2016 en quelques chiffres

2400



personnes renseignées (+40%)

Top5 de la fréquentation par nationalité



183 Locations de bateaux électriques (+43%)

ouvert 7J/7 en haute saison

C'est aussi des temps forts :
des Visites du patrimoine,
des Balades gourmandes,
des Expositions...

NOUS L'AVONS RÉALISÉE

Nous avions une envie folle de créer un produit à l'image de notre histoire, de notre patrimoine.

C'est chose faite...

et le résultat est délicieusement bon !

Avec la chambre aux confitures de Flixecourt, nous avons concocté une recette de confiture Rhubarbe-orange avec des ingrédients de GRANDE qualité.

Cette confiture a été inspirée par l'histoire industrielle de notre région et son lien avec l'Ecosse au mitan du 19ème siècle.



A DECOUVRIR EN 2017

Location de Vélos à assistance électrique



Le 11 avril Voyage découverte en Normandie « sur les pas d'Hector Malot ».



Le 1er avril soirée écossaise à Hangest-sur-Somme



Le 9 mars visite de l'entreprise la chambre aux confitures à Flixecourt



NOUS SUIVRE, NOUS CONTACTER

Maison éclusière - 11 rue du Pont - 80470 Ailly/Somme
Tél./fax : 03 22 51 46 85 - Web Site : <http://otccoa.fr>

Imprimé par ICS Versailles - Conception Webisimo Barcelona